

LE GENRE 'COMPTE RENDU' ET L'ÉCRITURE FORMELLE FRANÇAISE

Herbertt Neves¹

Université Fédérale de Pernambuco

Résumé : Le but de ce travail est de présenter, dans le cadre des approches sur la théorie des genres textuels/discursifs, une analyse descriptive du genre 'compte rendu'. Nous identifions quelques-unes des principales caractéristiques de cette production à l'écrit, notamment par rapport aux critères proposés par Bakhtine (1992) pour la définition des genres discursifs, style, construction compositionnelle et contenu thématique, en faisant quelques parallèles entre cette technique du français et son genre correspondant en langue portugaise, la « resenha ». Cette recherche, de type bibliographique, a aussi comme objectif d'apporter des contributions pour la pratique du professeur de Français Langue Étrangère (FLE), à partir d'une meilleure compréhension de la pensée française, à travers l'analyse de son écriture formelle.

Mots-clés : genres textuels ; compte rendu ; « resenha ».

I. Introduction

L'étude des genres textuels (désormais GT) et leur relation avec l'enseignement de la langue maternelle (en l'occurrence, le portugais) est un thème largement discuté en Linguistique, Linguistique Appliquée et Di-

1. Cet article est le résultat de mon travail de conclusion de cours *Bacharelado* en Lettres de l'UFPE, dirigé par les Prof. Dr. Joice Armani Galli et Simone Pires Barbosa Aubin.

dactique (DIONÍSIO, MACHADO ET BEZERRA, 2005 ; KARWOSI, GAY-DEZCA ET BRITO, 2011 ; ANTUNES, 2009 ; MARCUSCHI, 2005, 2011 ; SCHNEUWLY ET DOLZ, 2004 ; LOPES-ROSSI, 2002 ; MOTTA-ROTH, 2002 ; MEURER, BONINI ET MOTTA-ROTH, 2005). En ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères (désormais LE), ce n'est pas différent : apprendre le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand ou n'importe quelle langue à partir des situations d'usage est une pratique pédagogique déjà présente dans divers cours de langue. Cette discussion est portée par divers auteurs, quand ils abordent l'enseignement par les genres d'une façon plus détaillée, pour l'apprentissage des langues en général. En voyant le GT comme une situation d'utilisation de la langue (MARCUSCHI, 2005), nous nous apercevons qu'il est donc normal d'apprendre une nouvelle langue aussi par des GT variés. Ces genres vont essayer d'appréhender les divers contextes d'interaction linguistique auxquels l'apprenant aura contact.

À partir du contexte de l'enseignement des langues, il est de plus en plus nécessaire de proposer des caractéristiques pour les genres. Selon Marcuschi (*ibidem*), il y a beaucoup de GT dans la société. Il faut donc essayer de les caractériser pour qu'on puisse avoir une application postérieure, particulièrement quand on parle d'enseignement d'une langue. Ainsi, le présent travail propose une réflexion sur les caractéristiques d'un GT. Comme méthodologie, nous choisissons de caractériser un genre² francophone, le « compte rendu », cette étude présente des répercussions dans l'enseignement du Français Langue Étrangère (désormais FLE). Nous montrerons aussi quelques relations entre le « compte rendu » et la « *resenha* », la proximité de leur forme et leurs correspondances en portugais.

Comme notre travail est bibliographique, nous n'allons pas soutenir une hypothèse. Dans ce cas, il suffit de signaler les caractéristiques du genre connu par le nom de « compte rendu ». Cette description peut constituer des moyens enrichissants pour l'apprentissage, en développant l'opinion et le sens critique des apprenants, à travers l'autonomie de la pensée et

2. Nous allons adopter le terme « genre » en nous référant au « compte rendu ».

des processus cognitifs résultants de l'acquisition d'une LE (GALLI, 2006).

Le présent travail aura donc l'objectif général de caractériser le genre français « compte rendu », en faisant quelques parallèles avec le genre « resenha ». Nous avons également trois objectifs spécifiques, à savoir : analyser le concept de genres, selon la théorie de Bakhtine ; montrer, selon les critères établis, les particularités et les caractéristiques du genre « compte rendu » ; et comparer le genre de la langue française « compte rendu » avec le genre de la langue portugaise « resenha ».

Comme approche méthodologique, ce travail aura un caractère bibliographique, avec la présence de certains postulats de Bakhtine (1992). Dans cette introduction, nous avons fait une brève initiation au sujet et nous avons montré les objectifs de notre recherche, l'approche méthodologique de l'analyse et l'importance de notre approche aussi bien pour les études linguistiques que pour l'enseignement des langues.

En ce moment, nous souhaitons parler de la notion de GT selon Bakhtine (1992). Ensuite, nous analyserons le genre spécifique « compte rendu », en montrant les caractéristiques particulières de ce genre de texte et le modèle français d'écriture formelle. Pour cette analyse, nous nous appuyerons sur les critères de Bakhtine (1992) pour la constitution du GT: contenu thématique, la construction compositionnelle et le style. En outre, nous procéderons à une sorte de comparaison entre l'écriture française (par le biais du « compte rendu ») et portugaise (à travers la « resenha »).

2. L'étude de Bakhtine (1992) sur les Genres du discours

Les genres du discours sont au cœur de la théorie des genres du penseur russe Mikhaïl Bakhtine (1992) où la notion a été perçue comme étant des « types relativement stables d'énoncé ». Cette notion n'est pas seulement linguistique, car elle traite d'une façon relative la stabilité des énoncés et reconnaît les genres comme une catégorie discursive (le genre serait des formes d'énonciation et pas de formes de texte) qui est soumise aux interventions du contexte. Selon cet auteur, les genres du discours

sont des phénomènes socioculturels et, par conséquent, ils sont passibles d'innovations constantes, à partir des situations d'utilisation dans lesquelles ils sont inscrits.

Avant d'entrer dans la discussion elle-même de Bakhtine sur les genres, nous observons ce qui représente, dans sa théorie, un énoncé, car il caractérise les genres en tant que types d'énoncé. D'après Bakhtine :

l'utilisation de la langue s'effectue sous la forme d'énoncés (oraux et écrits), concrets et uniques, qui émanent des membres d'un ou d'une autre sphère de l'activité humaine. Cette déclaration reflète les conditions spécifiques et les objectifs de chaque domaine, non seulement par son contenu (thématique) et son style verbal, c'est-à-dire, par la sélection des ressources linguistiques – ressources lexicales, phraséologiques et grammaticales – mais aussi, et surtout, par sa construction compositionnelle. (BAKHTIN, 1992, p. 279)³

En d'autres termes, l'énoncé (notion qui se confond parfois, dans son travail, avec la notion de genre) reflète dans son contenu thématique, son style et sa construction verbale, les conditions de composition des sphères de l'activité humaine. Ces énoncés sont toujours «prononcés » par les membres des sphères de l'activité humaine.

Pour Bakhtine (1992), un énoncé ne se répète jamais, il est un événement unique dans la communication humaine. Même s'il est repris ou cité, il le sera dans d'autres conditions de la communication sociale ce qui

3. Texte d'origine: "a utilização da língua efetua-se em forma de enunciados (orais e escritos), concretos e únicos, que emanam dos integrantes duma ou doutra esfera da atividade humana. O enunciado reflete as condições específicas e as finalidades de cada uma dessas esferas, não só por seu conteúdo (temático) e por seu estilo verbal, ou seja, pela seleção operada dos recursos da língua – recursos lexicais, fraseológicos e gramaticais –, mas também, e, sobretudo, por sua construção composicional." (Version sous la responsabilité de l'auteur)

représente déjà un nouvel événement. C'est pour cela que la composante linguistique ne peut pas être prise en compte comme la seule condition pour la définition d'un énoncé. Grosso modo, nous pouvons définir l'« énoncé » comme un texte encerclé dans une interaction sociale. Par ailleurs, l'auteur souligne que l'énoncé est « une véritable unité de communication discursive », car ce n'est que par elle que le discours peut exister, qu'il va prendre forme.

En se basant sur cette notion, Rodrigues (2005) met en relief que, selon Bakhtine, les genres sont « des formes relativement stables et normatives d'énoncé ». Dans le cadre des études du Cercle de Bakhtine, les genres du discours sont également caractérisés comme des « formes de discours social », des « formes d'un tout », des « types d'interaction verbale ». Ces observations montrent les genres comme une pluralité de catégories d'actions développées discursivement, en constituant une « classification sociale » des énoncés qui présentent certaines régularités qui les identifient comme étant d'une même nature, c'est-à-dire, appartenant au même groupe.

Dans la définition bakhtinienne du genre (« types relativement stables d'énonciation »), nous pouvons voir aussi bien son caractère social que son caractère non-statique. Cette dernière caractéristique est une conséquence de la permanente construction historique des activités humaines. Alors que le genre est concret (nous pouvons le reconnaître dans différents textes), il est aussi historiquement situé, en étant un processus continu de communication humaine. Parce qu'il est un processus, il est ouvert aux changements. Pour expliquer ces caractéristiques des genres, il serait intéressant de mettre en lumière ce que montre Rodrigues :

Le Cercle [de Bakhtine] souligne la relative stabilisation des genres, son caractère de processus lié à l'activité [communicative] humaine (et pas seulement le produit), car en même temps qu'ils se constituent comme des forces « régulatrices » pour la construction, la réalisation et l'interprétation des énoncés, ils sont également renouvelés à chaque situation sociale d'interaction, parce que chaque énoncé individuel

contribue à l'existence et à la continuité des genres.
(RODRIGUES, 2005, p. 166)⁴

Un autre point discuté dans la théorie des genres de Bakhtine c'est qu'ils sont toujours liés à l'un des divers domaines de l'activité humaine et de la communication. Ils représentent des situations d'interaction qui n'existent que dans une sphère sociale particulière. De plus, même au sein du même espace de communication, chaque nouvelle situation d'interaction verbale correspond à un genre. Ainsi, ce n'est que dans ces contextes discursifs et de situations d'interaction qu'on peut saisir, à travers la communication sociale, la mise en place et le fonctionnement des genres. C'est dans ce sens que le « compte rendu » est un genre propice à l'apprentissage du FLE. En effet, son contexte discursif est tout à fait reconnaissable dans les médias. Si on ajoute le fait que sa fonction sociale est diffusée dans la sphère journalistique, on a, donc, une applicabilité indéniable.

À partir de cette constatation, une observation pour l'enseignement du FLE devient pertinente : l'apprentissage des genres et, en conséquence, de la langue, n'est utile que s'il est fait à travers les contextes d'utilisation où ils sont insérés. Cette procédure facilite la compréhension des élèves sur le processus qui met en place un genre. En outre, avec une meilleure compréhension du contexte de communication du genre, il devient plus facile de comprendre son but et sa structure.

Ces considérations sur les genres nous permettent de mieux comprendre leur rôle central dans la théorie de Bakhtine en ce qui concerne les processus d'interaction verbale. À propos de cela, Rodrigues affirme qu' :

4. Texte original: O Círculo [de Bakhtin] enfatiza a relativa estabilização dos gêneros, o seu caráter de processo ligado à atividade [comunicativa] humana (e não de produto apenas), pois, ao mesmo tempo em que se constituem como forças “reguladoras” para a construção, o acabamento e a interpretação dos enunciados, também se renovam a cada situação social de interação, pois cada enunciado individual contribui para a existência e continuidade dos gêneros. (Version sous la responsabilité de l'auteur)

Au-delà de la sphère des formes d'une langue particulière (vocabulaire, grammaire), il est nécessaire, pour l'interaction, la maîtrise des genres. Les formes de la langue et les genres du discours sont nécessaires pour l'interaction, bien que les genres, par rapport aux unités de la langue, soient différents concernant leur stabilité et leur normativité. Les formes des genres sont beaucoup plus flexibles et combinables, plastiques, plus sensibles et réceptives aux changements sociaux que les formes de la langue. (RODRIGUES, 2005, p. 167)⁵

Suite à ces considérations sur les genres, nous nous intéresserons à un point en particulier : les critères utilisés par Bakhtine pour définir quand un énoncé peut avoir le statut de genre, au-delà du fait que le genre soit une typification sociale. Ces critères, comme nous l'avons déjà annoncé sont les suivants : le contenu thématique, la construction compositionnelle et le style.

Les contenus thématiques, ou simplement les thèmes, sont les « contenus idéologiquement conformés qui deviennent transmissible par le genre » (ROJO, 2005, p. 196)⁶. Ils sont les composants qui contiennent les significations énonciatives et les références des objets du discours. Dans un genre du discours, le contenu thématique est identifié dans l'objet discursif présenté, dans le but discursif (ou communicatif) et dans l'orientation du texte vers l'interlocuteur.

5. Texte d'origine: para além do domínio das formas de determinada língua (léxico, gramática), é necessário, para a interação, o domínio dos gêneros. As formas da língua e os gêneros do discurso são necessários para a interação, embora os gêneros, em comparação com as unidades da língua, sejam diferentes no que se refere a sua estabilidade e normatividade. As formas dos gêneros são bem mais flexíveis e combináveis, plásticas, mais sensíveis e ágeis às mudanças sociais do que as formas da língua. (Version sous la responsabilité de l'auteur)

6. Texte d'origine: "conteúdos ideologicamente conformados que se tornam comunicáveis (dizíveis) através do gênero?". (version sous la responsabilité de l'auteur)

La construction compositionnelle d'un énoncé est aperçue dans l'organisation, la mise en page et la finition du discours dans son ensemble et dans sa relation avec les participants du processus de communication. Dans les mots de Rojo (*op. cit.*), la forme de la composition d'un genre est constituée d'« éléments des structures communicatives et sémiotiques partagées par les textes appartenant au genre »⁷. Cette composition est diverse, ce qui définira les différents genres. Même à l'intérieur d'un même genre on peut trouver une diversité de compositions, ce qui montre, encore une fois, son caractère d'« *estatismo* » relatif.

Le style verbal d'un énoncé correspond à la sélection des ressources de la langue à être utilisées. Selon Rojo (*op. cit.*), les marques linguistiques d'un genre (le style de chacun) sont « les paramètres spécifiques d'unités linguistiques, des traces de la position déclarée de l'orateur et de la forme de la composition du genre »⁸. En d'autres termes, l'utilisation particulière de ressources linguistiques présentes dans chaque genre, qui peut également apparaître sur le style individuel de l'auteur, c'est cela qui nous permet de vérifier le caractère d'autonomie dans l'idée développée par les élèves en FLE. Bakhtine (1992) met en exergue que le style individuel de l'auteur ne peut pas exceller et être le style qui définit le genre lui-même, cela ne sera productif que dans des discours particuliers de genre, c'est le cas des genres de littérature, par exemple, dont le style de l'auteur fait le style du genre.

Suite à ces réflexions, nous pouvons à présent analyser le genre « compte rendu ». En effet, nous allons effectuer cette analyse en utilisant les critères de la définition du GT développée par Bakhtine (1992), un pionnier dans ce type d'étude.

7. Texte d'origine: "elementos das estruturas comunicativas e semióticas compartilhadas pelos textos pertencentes ao gênero". (version sous la responsabilité de l'auteur)

8. Texte d'origine: "as configurações específicas das unidades de linguagem, traços da posição enunciativa do locutor e da forma composicional do gênero". (version sous la responsabilité de l'auteur)

3. Le genre 'compte rendu'

Nous allons, dans cette partie, procéder à une étude en cinq points de certaines caractéristiques du genre « compte rendu ».

1. Pour Gingras (2005), la production d'un « compte rendu » est la création d'une sorte de rapport concis à propos d'un sujet spécifique en fonction d'une opinion. Il s'agit, donc, d'un texte personnel qui dépend de l'opinion de son auteur. Le « compte rendu » est souvent accompagné d'une analyse critique de l'objet en question. C'est ce qui va définir le « compte rendu critique », qui, pour l'auteur, équivaut à l'exposition des idées essentielles d'un texte accompagné d'une analyse critique faite à partir de critères explicites ; ce n'est pas une simple explication de texte (l'auteur souligne l'explication comme un objectif de la thèse). Ceci correspond au sens de « compte rendu » que nous avons choisi dans ce travail. Les critères de l'analyse sont définis par l'auteur, de manière générale, dans le passage suivant :

Fréquemment pratiqué par les commentateurs politiques dans les médias, le compte rendu critique est un excellent travail intellectuel pour les étudiants en sciences humaines. Il permet de se situer dans les débats et d'aiguiser son sens critique. Le compte rendu critique introduit aussi des passerelles entre différentes formes de pensée. En ce sens, c'est un exercice pluridisciplinaire, car la critique d'un texte peut s'établir à partir d'éléments historiques, de faits sociologiques, d'une pensée éthique, etc. (GINGRAS, 2005, s.p.)

Dans les « compte rendus » plus simples, l'analyse critique vient à la fin du texte ; dans les plus complexes (et plus souvent utilisés), cette analyse est intégrée dans le texte. Cette intégration peut être perçue à partir des marqueurs d'opinion comme « selon », « nous pensons que », etc. En plus

de ces marqueurs d'autres expressions, comme les propositions subordonnées avec des verbes d'opinion et l'orientation du sens argumentatif d'un texte, peuvent être une autre option de travail à l'enseignement du FLE.

En résumé, nous pouvons dire qu'une des caractéristiques du « compte rendu », ainsi que de la « resenha », en portugais, est l'analyse critique d'un objet, qui peut être un livre, un film, une pièce de théâtre, etc. Un premier aspect de sa construction compositionnelle est l'intégration fréquente entre la description de l'objet en question et son analyse critique faite à partir des critères établis et indiqués dans le texte. Dans la « resenha » écrite en portugais, l'intégration entre la description et l'analyse est presque obligatoire ; ce qui va la différencier du « compte rendu » est justement le fait que, dans ce dernier, il est obligatoire d'exposer les critères d'analyse (MACHADO, LOUSADA et ABREU-TARDELLI, 2004). Telle exigence en français peut être expliquée par le modèle d'écriture révélé au début de ce travail, c'est-à-dire, dans le *plan*, qui doit être soigneusement indiqué au lecteur.

2. Dans le style verbal, selon les mots de Bakhtine (1992), le langage du « compte rendu doit être clair et concis. Le langage doit être direct pour aider le lecteur à comprendre les points essentiels de l'œuvre. Sur cet aspect, nous constatons une grande ressemblance avec la « resenha » du portugais, qui doit également être développée avec un langage clair et accessible au lecteur sans marques évidentes de subjectivité. Dans l'enseignement du FLE, le travail avec la « resenha » est un moyen précieux pour le développement de la concision, en envisageant la synthèse, et de la clarté dans l'écriture, ce qui peut être utilisé dans des nombreux autres textes formels, en particulier ceux qui sont plus longs.

3. Encore sur le plan du style et du contenu thématique, l'analyse de l'œuvre doit être faite à partir des traits de l'écriture de l'auteur. Pour que le « compte rendu » soit bien fait, il est nécessaire que l'auteur comprenne le sens général de l'œuvre, les sentiments qu'elle inspire et le contexte où elle s'inscrit. Deux critiques spécifiques peuvent être faites à partir de cela : une critique interne, qui mettra l'accent sur les aspects présents dans le

texte, comme le style d'écriture de l'auteur ou l'information véhiculée, et une critique externe, qui examinera le contexte dans lequel se trouve le travail en question. Celui-ci est un autre point de convergence entre le « compte rendu » français et la « resenha » en portugais.

4. La critique dans le « compte rendu » doit prendre en compte les points forts et les faiblesses de l'ouvrage étudié après l'analyse de plusieurs critères. Selon Gingras (2005), les points forts de l'analyse dans un « compte rendu », qui donnent la qualité au texte, sont les suivants: la clarté et la valeur de l'idée principale, le cadre général d'explication du sujet et la question développée à l'égard du thème abordé (surtout la façon dont ce problème est placé), la clarté et la qualité des idées secondaires, la rigueur méthodologique de l'argumentation (une conséquence de la rigueur de la pensée française de l'écriture, déjà soulignée au début de ce travail), la pertinence des exemples et des illustrations, la cohérence et l'organisation du texte et le style de l'auteur, ce qui implique le ton avec lequel il travaille le thème et la qualité linguistique de son texte.

Parmi ces points, il y a encore les différentes caractéristiques du « compte rendu ». En ce qui concerne le style, nous pouvons souligner l'importance de la clarté dans l'exposé des idées et de la correction linguistique, des points aussi essentiels dans la « resenha » en portugais. Quant à la construction compositionnelle, il est possible d'observer la précision requise dans la construction argumentative, qui doit suivre un raisonnement logique, toujours avec une multitude d'exemples bien structurés. Dans la « resenha » du portugais, cette structure est plus libre, sans avoir besoin d'une variété d'exemples, mais ils sont également importants pour l'argumentation.

En ce qui concerne le contenu thématique en langue française, l'approche du thème de l'œuvre analysée doit être minutieuse, pour situer exactement le lecteur dans le contexte général du travail. En portugais il n'est pas nécessaire l'identification détaillée du contexte dans lequel se trouve le travail examiné. Ce qui est fait c'est une petite approche de l'objet du travail de manière générale.

5. Dans le « compte rendu », la pleine connaissance de l'œuvre examinée est cruciale au bon développement du texte. Gingras (2005) a fait remarquer que pour comprendre un document qui doit être critiqué nous devons, au préalable, reconnaître le contexte dont est inscrit l'auteur et sa production intellectuelle. Ensuite, nous prenons en compte le style et le ton employés, en distinguant les idées principales des idées secondaires. C'est seulement en suivant ces étapes que nous pouvons développer une bonne réflexion sur l'objet en question. Nous voyons, donc, que le point de départ pour l'élaboration d'un « compte rendu » est la connaissance du contexte dans lequel l'auteur de l'œuvre s'insère. Cela facilite la compréhension du texte ou du travail critiqué.

Le contexte est quelque chose qui varie, qui doit être comprise dans son ensemble et par conséquent qui exige beaucoup d'un lecteur qui se propose d'être critique et de procéder à une analyse du texte/ travail (KOCH, 2009). Il s'agit d'une difficulté rencontrée dans la réalisation aussi bien du « compte rendu » en français que de la « resenha » en portugais : une connaissance approfondie de toutes les nuances du contexte de l'œuvre. En français, cela est encore plus important, car il faut que les considérations liées au contexte de l'œuvre soient explicites dans le « compte rendu ». En ce qui concerne l'enseignement du FLE cette difficulté est courante dans la production des élèves : l'écriture d'un « compte rendu » n'est pas simplement la confection d'un aperçu des idées d'un auteur sur une œuvre, elle est plus que cela. Il s'agit d'une connaissance profonde de la multiplicité des contextes où l'auteur et l'œuvre elle-même se trouvent. Pour Gingras (2005), l'analyse du contexte correspond à la critique externe, qui doit précéder l'analyse du texte, la critique interne proprement dite. Selon l'auteur :

Pour situer le contexte du document à critiquer, il faut d'abord posséder des renseignements sur son auteur, le courant intellectuel et les milieux culturel, social ou politique dans lesquels il évolue. Il faut ensuite savoir à qui il s'adresse à travers le document sous étude : au grand public, à des intellectuels provenant de mi-

lieux variés, à des experts ? Pour que la critique soit honnête, il faut tenir compte de ce contexte : on ne reproche pas à un texte qui s'adresse au grand public de ne pas entrer dans des considérations détaillées que seuls des experts pourraient comprendre ou apprécier. (GINGRAS, 2005, s. p.)

Cette étude du contexte où se trouve le contenu thématique du texte est favorable, dans le domaine de l'enseignement du FLE, au travail avec la Littérature francophone. Les études littéraires peuvent être développées à partir du « compte rendu » des œuvres centrales de la littérature francophone. Grâce à eux, les étudiants pourront apprendre : (1) les caractéristiques générales de l'auteur et le style littéraire auquel il appartient, à partir de la critique externe qui s'occupe de l'étude du contexte général de l'œuvre ; et (2) le style et le thème évoqués par le même auteur, à partir de la critique interne, qui s'intéresse à l'étude détaillée de l'œuvre en question.

Encore sur l'analyse du contexte (critique externe), il convient de souligner certaines considérations de Gingras (2005, s. p.) :

La critique externe porte davantage sur l'œuvre dans son contexte social, littéraire, idéologique ou scientifique (théorique, méthodologique). On cherche alors à mesurer l'apport du texte à l'avancement d'une idée, d'un thème, d'une discipline scientifique ou à l'expression d'un courant littéraire. On doit évaluer son originalité, sa pertinence (actualité) et son intérêt, son importance.

C'est un exercice relativement difficile, car il exige une bonne connaissance de l'auteur étudié, du contexte dans lequel il a produit son œuvre, etc. Il est donc important de résister à la tentation de reprocher quelque chose à l'auteur en oubliant le contexte dans lequel il écrivait ou de se méprendre sur l'impact d'une œuvre dans un contexte donné...

Pour que cette critique externe soit bien faite, il existe deux caractéristiques principales qui peuvent être utilisées : (1) la recherche pour le Traitement d'un même sujet dans d'autres contextes et (2) la recherche pour le traitement d'autres questions dans un contexte déterminé. A travers la méthode comparative, l'étudiant aura la possibilité de mettre en évidence des points exclusivement relatifs au sujet ou au contexte.

6. Suite à ces considérations sur les façons dont nous pouvons développer une critique externe du « compte rendu » nous allons aborder à présent le développement de la critique interne, réalisée strictement sur le travail d'analyse de texte. Cette critique est faite par abstraction du contexte dans lequel l'œuvre a été produite. Elle ne représente que la forme, le contenu, en soulignant des aspects tels que la cohérence du travail, la rigueur de l'argumentation, le choix des idées et le style de l'auteur (en particulier dans le texte). Tous les commentaires feront partie de la construction de la composition du « compte rendu ». Par rapport à la « resenha » du portugais un point qui est unique dans le genre français est l'analyse de la rigueur argumentative, préoccupation résultante du style français de l'écriture formelle. Dans la « resenha » nous trouverons plus d'observations sur le style du langage de l'auteur et la façon dont il présente ses idées, s'il est clair ou pas, cohérent ou non.

Comme un travail qui peut être fait en FLE, pour cette analyse du texte, de différentes fonctions peuvent être utilisées dans le « compte rendu », à savoir :

- (1) L'observation des formes utilisées par l'auteur pour exposer la problématique du texte. Cela doit être fait d'une manière claire et précise, étayée par des arguments objectifs (tels que des statistiques, des enquêtes, des données, des sondages, des témoignages) ;
- (2) La vérification des relations logiques entre les problèmes exposés dans le texte, les explications et les solutions proposées par l'auteur ;

- (3) L'analyse de l'achèvement de l'œuvre : l'auteur propose des solutions ou pas ? Cela se fait par la suite des arguments logiques ? ;
- (4) L'enquête des propositions faites : est-il possible de les mettre en pratique ? Y a-t-il des conditions pour cela ? ;
- (5) L'évaluation des termes utilisés par l'auteur dans l'argumentation : il les utilise de la même façon tout au long de l'œuvre ? Ces termes sont-ils créés ou sont-ils déjà consacrés socialement ?

Toutes ces fonctions dans le « compte rendu » offrent de riches possibilités au travail de production de texte et à l'analyse de langue au FLE.

4. Conclusion

Le « compte rendu » correspond donc à l'usage de la langue afin d'exprimer l'opinion du lecteur d'une œuvre sur cette œuvre. Ce genre est utilisé dans l'enseignement du FLE comme un texte à travers lequel l'élève exprime son opinion en décrivant certains événements de communication (un film, un livre ou un texte, par exemple). Ce travail est important pour le développement de nombreuses structures complexes de la langue, comme la concordance des temps ou l'utilisation des marqueurs logiques de l'argumentation. Ceci ne peut pas être appliqué seulement au français, mais aussi à d'autres langues, en respectant les particularités et les spécificités de chaque langue et culture. Ainsi, en plus de la vérification de la compréhension des élèves en ce qui concerne un texte oral ou écrit, la production d'un « compte rendu » peut évaluer le niveau critique de l'élève par rapport à un texte / œuvre en LE.

Au-delà des aspects mentionnés, le travail avec la rédaction du « compte rendu », pour un étudiant étranger, correspond à une occasion d'apprendre un modèle français particulier d'écriture formelle. On développe à partir d'ici une pensée critique structurée dans une ligne de raisonnement logique, presque cartésienne. En outre, comme le genre abordera d'autres textes francophones, en traitant de thèmes en français,

la connaissance des cultures d'expression française peut également être acquise à partir de cette pratique d'écriture. En ce sens, nous soutenons que le travail pédagogique avec des genres ne peut pas s'arrêter au système (la langue). Il est essentiel de contempler des plus hauts niveaux d'analyse (des aspects sociohistoriques, évaluations appréciatives, etc.), qui sont les grands responsables du processus d'interaction communicative. Sans l'apprentissage de ces niveaux, on n'aura pas d'enseignement significatif, car l'élève n'a pas de contact significatif avec les dimensions du langage.

Un autre point à signaler est la formation d'un lecteur/ producteur de textes académiques. Une fois que le « compte rendu » est un genre d'une grande diffusion dans le milieu universitaire, un bon producteur de ce texte sera un bon lecteur critique du format d'écriture scientifique. En d'autres termes, il produit un texte académique pour faire la critique d'un autre texte académique dans une relation formelle d'intertextualité (MARCUSCHI, 2009). En outre, ce lecteur/ producteur aura développé son autonomie, ce qui est indispensable au développement de la pensée. Il sera aussi capable de juger les autres aspects du monde où il vit, dans de différents domaines de la société.

D'après Gingras (2005), dans cette forme d'écriture académique, comme nous l'avons expliqué, il y a essentiellement deux choses : la critique interne, spécialement fabriquée à partir du texte de l'œuvre, et la critique externe, fabriquée à partir du contexte de ce travail. Nous remarquons l'importance sociale de l'enseignement du « compte rendu », car on parle de la formation de lecteurs critiques qui, à leur tour, diffuseront ce sens critique, en montrant à la société des formes d'exprimer les opinions à travers d'un dialogue démocratique.

En comparant le genre français « compte rendu » avec le genre « *re-senha* » de la langue portugaise nous soulignons en général plus de similitudes que de différences. En faisant une analyse selon les critères de Bakhtine (1992) nous pouvons dire que le style des deux est semblable, même si la rigueur avec la langue soit plus frappante dans le « compte rendu ». En ce qui concerne la construction compositionnelle nous observons que la

« resenha » suit, comme le « compte rendu », une structure standard ; dans le genre du portugais, cependant, cette structure est plus libre. Par rapport au contenu thématique nous ne remarquons pas de grandes différences entre les deux genres que celles déjà prévues, relatives au contexte de production des œuvres analysées.

Enfin, par le biais de ce travail, nous avons souhaité mieux faire connaître un genre si courant dans l'éducation de base en France, mais encore peu connu dans le système éducatif national. Au Brésil, cette forme d'écriture est encore très limitée à l'enseignement supérieur. Nous espérons, ainsi, avoir donné une contribution à partir de cette étude qui porte des retentissements pour l'enseignement de FLE en montrant des façons d'atteindre un travail qui intègre la lecture, l'écriture et l'analyse linguistique, en particulier dans les cours de langue plus avancés. Le parcours que nous avons fait, en traitant, dans un premier temps, des théories sur les genres et, dans un deuxième temps, les caractéristiques du « compte rendu », a eu le but de rendre l'enseignant de FLE attentif à ce genre textuel si riche et fondamental pour la compréhension et l'écriture de la pensée française.

Références

- ANTUNES, Irandé (2009). *Língua, texto e ensino: outra escola possível*. São Paulo: Parábola Editorial.
- BAKHTIN, Mikhail (1992) [1953]. *Estética da criação verbal*. São Paulo: Martins Fontes.
- Dionisio, Angela Paiva; Machado, Anna Rachel; Bezerra, Maria Auxiliadora (org.) (2005). *Gêneros textuais & ensino*. 4. ed. Rio de Janeiro: Lucerna.
- DOLZ, Joaquim; SCHENEUWLY, Bernard (2004). *Gêneros orais e escritos na escola*. Tradução de Roxane Rojo e G. S. Cordeiro. São Paulo: Mercado de Letras.
- GALLI, Joice Armani (2006). Sobre políticas públicas de ensino de línguas estrangeiras: um estudo sobre a formação leitora em língua francesa no Rio Grande do Sul, relações entre ensino fundamental e médio. In.: *Tecendo aprendizagens com*

a Rede Municipal de Ensino de Porto Alegre. Porto Alegre: SMED. (Conversações Pedagógicas na Cidade que Aprende, v. 2). pp. 331-336.

GINGRAS, François-Pierre (2005). Le compte rendu critique. *Cybermétho*. 25 de março de 2005. Disponible en: < <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/comptereendu.html> >. Acesso em: 22/02/13

KARWOSI, Acir Mário; GAYDEZCA, Beatriz; BRITO, Karim Siebeneicher (org.) (2011). *Gêneros textuais: reflexões e ensino*. 4. ed. São Paulo: Parábola Editorial.

KOCH, Ingedore Grunfeld Villaça (2009). *As tramas do texto*. 2. ed. Rio de Janeiro: Singular.

LOPES-ROSSI, Maria Aparecida Garcia (org.) (2002). *Gêneros discursivos no ensino de leitura e produção de textos*. Taubaté: Cabral Editora e Livraria Universitária.

MACHADO, Anna Rachel; LOUSADA, Eliane; ABREU-TARDELLI, Lília Santos (2004). *Resenha*. São Paulo: Parábola Editorial. (Coleção Leitura e Produção de Textos Acadêmicos)

MARCUSCHI, Luiz Antonio (2005). Gêneros textuais: definição e funcionalidade. In.: DIONÍSIO, Angela Paiva; MACHADO, Anna Rachel; BEZERRA, Maria Auxiliadora (org.). *Gêneros textuais & ensino*. 4. ed. Rio de Janeiro: Lucerna. pp. 19-36.

_____. (2009) [2008]. *Produção textual, análise de gêneros e compreensão*. 3. ed. São Paulo: Parábola Editorial.

_____. (2011). Gêneros textuais: configuração, dinamicidade e circulação. In.: KARWOSI, Acir Mário; GAYDEZCA, Beatriz; BRITO, Karim Siebeneicher (org.). *Gêneros textuais: reflexões e ensino*. 4. Ed. São Paulo: Parábola Editorial. pp. 17-31.

MEURER, José Luiz; BONINI, Adair; MOTTA-ROTH, Désirée (orgs.) (2005). *Gêneros: teorias, métodos, debates*. São Paulo: Parábola Editorial.

MOTTA-ROTH, Désirée (org.) (2002). *Gêneros textuais e práticas discursivas: subsídios para o ensino da linguagem*. Bauru: EDUSC.

RODRIGUES, Rosângela Hammes (2005). Os gêneros do discurso na perspectiva dialógica da linguagem: a abordagem de Bakhtin. In.: MEURER, José Luiz; BONINI, Adair; MOTTA-ROTH, Désirée (orgs.). *Gêneros: teorias, métodos, debates*. São Paulo: Parábola Editorial. pp. 152-183.

ROJO, Roxane (2005). Gêneros do discurso e gêneros textuais: questões teóricas e aplicadas. In.: MEURER, José Luiz; BONINI, Adair; MOTTA-ROTH, Désirée (orgs.). *Gêneros: teorias, métodos, debates*. São Paulo: Parábola Editorial. pp. 184-207.